



Société Vaudoise de Médecine

La SVM vote à l'unanimité une résolution de soutien au mouvement des médecins assistants et condamne une mesure grave et absurde.

Réunis jeudi, 20 juin 2002, à Morges, les délégués de la Société Vaudoise de Médecine (SVM) ont soutenu à l'unanimité le mouvement des médecins assistants face à la menace du Conseil fédéral de geler l'installation de nouveaux cabinets médicaux. Il soutiennent également la grève qui aura lieu le 27 juin et dénoncent sans restriction une mesure arbitraire ne reposant sur aucun argument économique valable.

L'Assemblée des délégués de la SVM, le parlement des médecins vaudois, considère que cette mesure est emblématique d'une atteinte fondamentale à l'exercice de la Médecine en plus d'être une mesure sectorielle absurde. Cette ordonnance s'attaque en effet aux seuls acteurs du système médical ayant consenti à des efforts significatifs ces dernières années, notamment stabilité des coûts dans l'ambulatorio privé malgré l'installation de nouveaux médecins et acceptation du TARMED. Pour la SVM, il s'agit de la mesure de trop. Aussi bien les médecins de cabinet que les médecins hospitaliers vaudois apportent un soutien sans restriction au mouvement des médecins assistants, durement touchés par cette mesure. Par voie d'annonce de presse et d'affichage dans les cabinets médicaux, la SVM fera part publiquement de son soutien à la grève des médecins assistants prévue le 27 juin.

La SVM n'a pas trouvé un seul argument en faveur du projet d'ordonnance du Conseil fédéral et considère que cette mesure met en péril la relève médicale en Suisse à moyen ou long terme, au moment où les besoins de santé sont en forte croissance. Elle juge ce projet comme économiquement et humainement absurde, puisqu'il revient à former des médecins sans leur offrir des débouchés professionnels. Par ailleurs, cette mesure invoque l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, alors qu'aucun afflux de demandes d'installation de médecins étrangers n'avait été constaté avant l'annonce de l'ordonnance. Du point de vue des médecins vaudois, le risque est grand de rompre durablement la confiance du corps médical envers les autorités politiques et sanitaires, en ne reconnaissant aucun des efforts des médecins pour maîtriser les coûts de la santé.

Constatant donc que les mesures proposées par le gouvernement sont incapables de répondre aux réels besoins de réforme du système de santé suisse, l'Assemblée des délégués a décidé d'initier une réflexion globale devant donner l'impulsion à des solutions novatrices pour le système de santé du XXIème siècle. Ce processus associera également les patients et les différents acteurs du système de santé.

La SVM dénonce enfin le soutien de la Conférence des chefs de départements de la santé publique (CDS) à cette ordonnance et revendique à l'avenir d'être associé étroitement à cette instance, afin de pouvoir y faire entendre son point de vue en amont des décisions et non pas en aval.

Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM